



Mercredi 25 septembre 2013

Centres de Gestion de la
Fonction Publique Territoriale
de la région Bretagne
Centre organisateur : CDG 35

CONCOURS INTERNE ET TROISIEME CONCOURS DE REDACTEUR TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^{ème} CLASSE

- SESSION 2013 -

Réponses à une série de questions portant sur les missions, compétences et moyens d'action des collectivités territoriales permettant d'apprécier les connaissances professionnelles du candidat.

Durée : 3 h 00
Coefficient : 1

Ce document contient 4 pages, y compris la page de garde.

RAPPEL

- ↳ Vous ne devez faire apparaître aucun signe distinctif dans votre copie, ni votre nom ou un nom fictif, ni signature ou paraphe.
- ↳ Aucune référence (nom de collectivité, nom de personne, ...) autre que celle figurant le cas échéant sur le sujet ou dans le dossier ne doit apparaître dans votre copie.
- ↳ Seul l'usage d'un stylo soit noir, soit bleu est autorisé (bille, plume ou feutre). L'utilisation d'une autre couleur, pour écrire ou souligner, sera considérée comme un signe distinctif, de même que l'utilisation d'un surligneur.

Le non-respect des règles ci-dessus peut entraîner l'annulation de la copie par le jury.

Les feuilles de brouillon ne seront en aucun cas prises en compte.

Il appartient au candidat de vérifier que le document comprend le nombre de pages indiqué.

SUJET NATIONAL POUR L'ENSEMBLE DES CENTRES DE GESTION ORGANISATEURS

RÉDACTEUR TERRITORIAL PRINCIPAL DE 2^e CLASSE
CONCOURS INTERNE / TROISIÈME CONCOURS

SESSION 2013

ÉPREUVE D'ADMISSIBILITÉ

Durée : 3 heures / Coefficient : 1

Réponses à une série de questions portant sur les missions, compétences et moyens d'action des collectivités territoriales permettant d'apprécier les connaissances professionnelles du candidat.

Répondez aux six questions suivantes dans l'ordre qui vous convient, en prenant bien soin de préciser sur votre copie le numéro de la question avant d'y répondre.

- **Question 1 : (5 points)**

Le « millefeuille territorial » : quelle réalité ?
Vous structurerez et développerez votre propos.

- **Question 2 : (4 points)**

Les collectivités territoriales et le développement économique des territoires.
Vous structurerez et développerez votre propos.

- **Question 3 : (4 points)**

Les outils du management pour motiver une équipe.
Vous structurerez et développerez votre propos.

- **Question 4 : (3 points)**

Les communes et la réforme des rythmes scolaires.

- **Question 5 : (2 points)**

L'accessibilité des espaces publics aux personnes handicapées.

- **Question 6 : (2 points)**

Les contrats de partenariat (ou partenariats public-privé).